

LE DEVOIR D'INTERPRÉTER

L'interprétation est l'un des pouvoirs de la parole que la psychanalyse a emprunté à la psychose et à l'oracle. Néanmoins, elle a sa spécificité dans le discours analytique. Freud en pose les bases dès sa *Traumdeutung*. Lacan en a renouvelé la conception et la pratique. L'invention du dispositif analytique lui-même est promesse implicite d'interprétation, d'être le seul où le sujet a chance de se faire entendre. Mais, du côté de l'analyste, l'interprétation n'est pas que promesse, c'est un devoir. Car l'interprétation, telle que Lacan la conçoit, relève d'une éthique du devoir, le devoir d'interpréter. Lacan le pose en ces termes dans sa « Postface » au Séminaire XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse* (Seuil, p. 252), datée du 1er janvier 1973 : « Ça ne serait déjà pas mal que se lire s'entendît comme il convient, là où on a le devoir d'interpréter. Que ce soit la parole où ne se lise pas ce qu'elle dit, voilà pourtant ce dont l'analyste sursaute passé le moment où il se poussah, ah ! à se donner de l'écoute jusqu'à ne plus tenir debout. » L'interprétation est une lecture, mais il ne s'agit pas de lire ce que la parole dit. C'est le dire de la demande qui est à interpréter et que Lacan connecte à ce qui s'en écrit, aux lettres de la jouissance refoulée qui se frayent une voie dont l'objet a est le rail.

Pour opérer sur la jouissance, l'interprétation, qu'elle use du sens ou de l'équivoque, qu'elle soit apophantique ou oraculaire, doit se situer entre la lecture et l'écriture, entre le dit et le dire, mais aussi entre le sens et les signes. Lacan a donc profondément renouvelé, non sans la complexifier, l'approche de l'interprétation. Il y aura bien sûr à explorer

la clinique psychanalytique de l'interprétation dans ce sur quoi elle porte, dans ce qu'elle produit, dans ce qu'elle vise, dans ses circonstances à tel ou tel moment de la cure, dans ses différentes modalités d'équivocité, dans son rapport avec la durée et la fin de la séance comme scansion ou comme coupure. Que peut-on repérer de l'interprétation, de son rôle et de ses effets, dans les fins d'analyse et dans la passe ? La poser comme un devoir du psychanalyste convoque donc la question de l'acte psychanalytique et de l'éthique qui s'en inaugure, dont Lacan dit bien, dans son compte-rendu du séminaire *L'Acte psychanalytique* (*Autres écrits*, p. 380) qu'il ne saurait tremper dans les types et les normes, qu'elles soient sexuelles, sociales, discursives ou théoriques, qui s'y rajoutent comme purs remèdes.

L'analyste, quand il interprète, ne saurait s'autoriser d'aucune norme – à commencer par celle théorique de l'Œdipe. Il s'agira dans ces Journées nationales de mettre au travail ces questions éminemment cliniques et éthiques soulevées par l'interprétation, en tant qu'elle engage la responsabilité du psychanalyste et le convoque au point de son acte.

Les exposés seront répartis selon trois grandes thématiques :

1. Le devoir d'interpréter : les visées de l'interprétation
2. Les moyens de l'interprétation
3. Les limites de l'interprétation

Nicole Bousseyrroux